

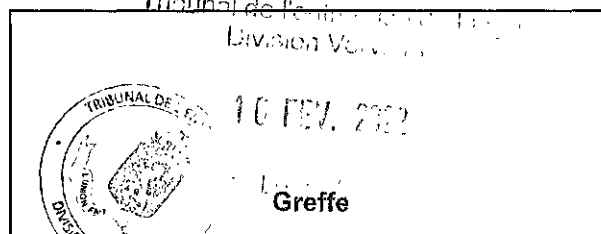
Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



22025829

N° d'entreprise : **0811 063 916**

Nom

(en entier) : **BEMAPACK**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue de Rechain n°43 à 4650 Herve (Chaineux)****Objet de l'acte : Transfert de siège**Extrait du rapport du Conseil d'Administration en date du 1^{er} février 2022 :

" [...]

1. Transfert de siège social

Suite au déménagement des activités de l'entreprise, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de Bemapack rue Zénobe Gramme 5 Zoning Industriel des Plenesses) 1 à 4890 THIMISTER à dater de ce jour.

2. Pouvoirs

L'assemblée générale désigne comme mandataire spécial la SRL Fiduciaire de Wallonie, représentée par un de ses associés, ayant son siège social Esplanade du Val Saint Lambert à 4100 Seraing et inscrite auprès de la BCE sous le n° 0848.685.167, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités requises relatives au dépôt auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur Belge des décisions prises lors de la présente assemblée. La SRL Fiduciaire de Wallonie ne prend aucune décision à ce sujet, mais se limite à une assistance technique relative aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

" [...]"

Pour extrait conforme,
Fiduciaire de Wallonie SRL,
Mandataire,
Représentée par Christophe Mathieu, Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 24/02/2022 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).